

## RISQUE IGNORE :

Par définition, le risque est un danger éventuel plus ou moins prévisible. Dans le cadre de la conduite, on distingue trois zones de risque : **le risque "ignoré"**, le risque "reconnu" et le risque "intégré".

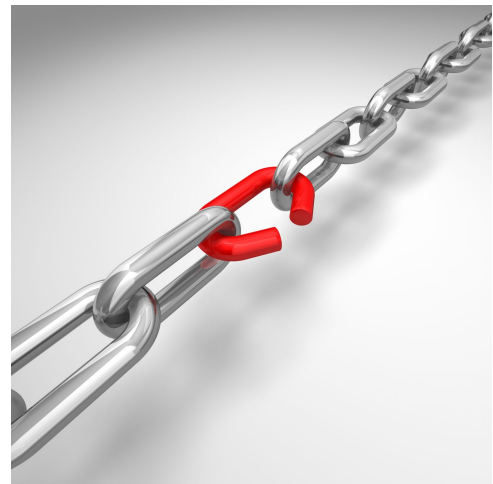


**Le risque ignoré est le plus fréquent et le plus dangereux,** parce que lié à l'absence de prise de conscience du danger.

Cette "inconscience" provient du fait que le danger n'est pas encore ou toujours pas objectivé : le conducteur évolue dans "sa bulle".

La prise de risque est et reste donc totalement involontaire !

Pire, ce type de conducteur reste intimement persuadé qu'il est prudent et argumente toujours que *"l'accident ou l'erreur vécue était inévitable"*, puisque sa perception et l'analyse de la situation qu'il en fait est tronquée. Inéluctablement, son comportement sera réactif et donc dangereux !



Cette transmission transgénérationnelle des défauts de l'infraction et de l'accident doit être évitée à tout prix : très souvent, elle se fait avec les meilleures intentions du monde, mais un tel apprentissage va automatiser les mauvaises séquences et donc les mauvais réflexes très difficiles à éliminer par la suite...

**Tout ceci découle d'une absence ou insuffisance de formation à la base. Le minimum technique requis n'est pas mis en place et le risque d'accident, en l'absence de toute prévisibilité, est potentiellement énorme !**

# **MOTREX**

The Real **R**eflex

## Commentaires :

*Ce comportement est aujourd'hui aggravé par une politique de sécurité routière désresponsabilisante, qui nivelle par le bas les capacités du conducteur et plus généralement des usagers , en les "surlimitant" par un fatras de réglementations toujours plus complexes, leur ôtant de plus en plus toute possibilité d'esprit d'initiative et progressivement toute capacité d'analyse.*

*Un exemple de ce qui vient d'être dit concerne la désresponsabilisation des usagers faibles qui sont définitivement déclarés en droit, ce qui leur fait courir une infinité de dangers, au vu de leur "immunité légale" totalement absente sur le plan physique. Se tuer ou rester handicapé à vie suite à un accident "en droit" n'est pas une solution raisonnable...*



*Idem pour la multiplication de limitations de vitesse successives annoncées par des panneaux C43 contradictoires, qui finissent par induire le conducteur en erreur, l'obligeant à concentrer exagérément son attention sur ces indices formels (panneaux et radars "cachés") au risque de lui faire manquer une série d'indices informels, très souvent source des vrais dangers !*

# **MOTREX**

The Real **R**eflex

## RISQUE INTEGRE :

Par définition, le risque est un danger éventuel plus ou moins prévisible. Dans le cadre de la conduite, on distingue trois zones de risque : le risque "ignoré", le risque "reconnu" et le **risque "intégré"**.

**Le risque intégré suppose préalablement qu'il est non seulement "reconnu", mais qu'il intègre au-delà du pévisible le "potentiellement prévisible".**



C'est la capacité à traiter un ensemble de données fournies en même temps par les indices formels<sup>1</sup> et informels<sup>2</sup>.

**Ce traitement d'informations multiples fait de méta-habilités<sup>3</sup>, permet de réaliser automatiquement une série complexe d'opérations ayant pour but de déceler au-delà du risque réel le risque potentiel.**

<sup>1</sup> **INDICES FORMELS** : ce sont les indices placés par l'homme qui laissent supposer qu'ils annoncent effectivement l'indication donnée. L'immobilité est la caractéristique de ce type d'indice : *en fait partie la signalisation routière (signaux, panneaux et marquages).*

<sup>2</sup> **INDICES INFORMELS** : sont ceux qui existent par eux-mêmes :

ils changent constamment, et donc transmettent des informations moins claires, mais non moins intéressantes ;

ils se retrouvent à trois niveaux différents :

- au niveau du véhicule (exemple : une odeur de caoutchouc brûlé ou encore une vibration ou un bruit anormal)

- de l'environnement (exemple : l'état de la route, une flaque d'eau qui masque un trou important, l'heure de la sortie des écoles...)

- et des autres usagers (ce sont les plus fréquents, puisque nous sommes nombreux à partager la route : un conducteur dans une voiture stationnée, indice d'une portière qui peut s'ouvrir, une plaque étrangère qui peut être l'indice d'un changement tardif de direction, etc.)

<sup>3</sup> **META-HABILETES** : ce sont les connaissances personnelles d'un individu sur ses capacités et ses fonctionnements cognitifs.

# **MOTREX**

*The Real Reflex*

## Commentaires :

*Chacun d'entre nous a "sa zone d'imprévu". L'imprévu n'est pas nécessairement imprévisible : du reste, le code de la route n'a pas défini le caractère imprévisible d'un obstacle ou d'un évènement, laissant à la jurisprudence le soin de trancher.*

*Arriver à reculer "sa zone d'imprévu" suppose une construction affinée de "son dictionnaire des situations à risque".*

**Ce processus compensatoire se concentre essentiellement sur ce qui se passe à l'extérieur et autour du véhicule.**

*Notre position sur la voie publique est continuellement fonction des fautes commises par les autres usagers, de leurs erreurs potentielles, ainsi que de la nature de l'environnement : le risque est évalué de manière permanente, ce sont les autres et l'environnement qui sont devenus le centre de nos préoccupations !*



# **MOTREX**

*The Real Reflex*